

Document d'informations clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

HSBC Global Funds II ICAV - Global Fixed Term Bond 2028

un compartiment de HSBC Global Funds II ICAV, (l'« OPCVM »). Le Fonds est géré par HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A., autorisé en Irlande et supervisé par la Banque centrale d'Irlande (CBI). HSBC Asset Management est le nom de marque de l'activité de gestion d'actifs du Groupe HSBC.

Initiateur du PRIIP : HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A.

Téléphone : +352 48 88 961

Date de production : 27 mai 2025.

Catégories d'actions : ICHEUR

ISIN : IE000HOYA667

Site Internet : <http://www.assetmanagement.hsbc.com>

En quoi consiste ce produit ?

Type

Le Fonds est un véhicule collectif de gestion d'actifs de droit irlandais (« ICAV »). La valeur du Fonds dépend de la performance des actifs sous-jacents et peut augmenter ou diminuer. Tout capital investi dans le Fonds peut être exposé à des risques.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif d'investissement :

L'objectif du Fonds est d'offrir une croissance du capital et des revenus pendant la durée du Fonds.

Politique d'investissement :

Le Fonds investira au moins 70 % de ses actifs dans des obligations à taux fixe et/ou variable émises par des sociétés émettrices des marchés développés.

Le Fonds peut investir jusqu'à 20 % de ses actifs dans des obligations émises par des sociétés émettrices de catégorie non-investissement (« Non-Investment Grade ») et/ou des obligations non notées au moment de l'achat. Le Fonds peut investir jusqu'à 20 % de ses actifs dans des obligations émises ou garanties par des États, des agences gouvernementales et des organismes supranationaux des marchés développés. Le Fonds peut investir dans des liquidités, des quasi-liquidités, d'autres titres de créance à court terme et des parts ou actions de fonds du marché monétaire à des fins de liquidité.

Le Fonds investira dans des obligations assorties d'une date d'échéance finale qui devrait se situer autour du 30 juin 2028 (la « Date d'échéance »). Toutefois, le Fonds peut détenir des obligations au-delà de la date d'échéance dans certaines circonstances. Veuillez vous reporter au Supplément pour de plus amples informations sur l'échéance du Fonds.

Au cours des 12 mois précédant la Date d'échéance, à mesure que les obligations arrivent à échéance, les produits du portefeuille du Fonds ne seront pas réinvestis et le portefeuille pourra détenir jusqu'à 100 % de ses actifs en liquidités et quasi-liquidités, d'autres titres de créance à court terme et des parts ou actions d'OPCVM monétaires.

Le Fonds investit dans des obligations avec l'objectif de les conserver jusqu'à l'échéance. Cependant, le gestionnaire d'investissement surveillera activement le portefeuille et a le pouvoir discrétionnaire de vendre les obligations qui, selon lui, subiront une détérioration de la qualité de crédit au fil du temps, ou d'acheter des obligations qui, selon lui, offriront de meilleurs rendements.

Le Fonds est un fonds conforme à l'article 6 du règlement SFDR. Le Gestionnaire d'investissement applique une politique d'investissement responsable (telle que définie dans le Prospectus) qui se concentre sur les 10 principes du PMNU dans les domaines des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs dans d'autres fonds.

Le Fonds peut détenir des actions (et des titres similaires) reçues à la suite d'une opération sur titres affectant des participations existantes du portefeuille, ou en lien avec une telle opération.

Le Fonds peut aussi avoir recours à des instruments dérivés à des fins de couverture et de gestion efficace du portefeuille (p. ex. pour gérer les risques et les coûts ou pour générer des capitaux ou revenus supplémentaires).

- ◆ Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres à hauteur de 29 % de ses actifs. Cependant, ce niveau ne devrait pas dépasser 25 %.
- ◆ La couverture de change est mise en place au niveau de la catégorie d'actions. L'objectif est de fournir une protection contre les fluctuations des taux de change entre la devise de la catégorie d'actions EUR et la devise de référence du Fonds USD.
- ◆ Les revenus sont réinvestis.
- ◆ Vous pouvez vendre votre investissement la plupart des jours ouvrables.
- ◆ Le Fonds est géré de manière active et n'est pas contraint de respecter la composition d'un indice de référence.

Investisseurs de détail visés

Conçu pour les investisseurs qui privilégient les revenus et qui prévoient d'investir jusqu'à la date d'échéance du Fonds.

Un investissement dans le Fonds ne convient qu'aux investisseurs qui sont capables d'évaluer les risques et les avantages d'un tel investissement, et qui disposent de ressources suffisantes pour supporter toute perte, étant donné que le Fonds n'est pas garanti et que la somme restituée peut être inférieure au montant investi. Le Fonds est conçu pour faire partie d'un portefeuille de placements diversifié. Les investisseurs potentiels doivent consulter leur conseiller financier avant toute décision d'investissement.

Durée :

Il est prévu que le Fonds soit actif jusqu'à son Terme : 30 juin 2028

L'Initiateur du PRIIP ne peut pas liquider le Fonds de manière unilatérale. Le Conseil d'administration peut également décider de liquider le Fonds dans certaines circonstances énoncées dans le prospectus et les statuts du Fonds.

Informations supplémentaires :

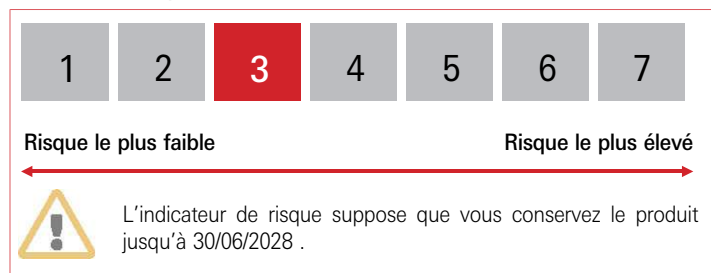
Ce document se réfère à une seule catégorie de parts d'un compartiment de l'OPCVM. De plus amples informations sur l'OPCVM, y compris le Prospectus, les rapports annuel et semestriel les plus récents de l'OPCVM et les derniers cours des actions, peuvent être obtenues gratuitement en anglais auprès de l'Agent administratif par e-mail à l'adresse ifsinvestorqueries@hsbc.com ou en vous rendant sur www.global.assetmanagement.hsbc.com. Le Prospectus le plus récent est disponible en anglais et français. Le Prospectus et les rapports annuel et semestriel sont préparés pour l'ensemble de l'OPCVM.

Le Dépositaire est HSBC Continental Europe. Les actifs du Fonds sont conservés en sécurité par le Dépositaire et sont séparés des actifs des autres Fonds.

Vous avez la possibilité de convertir vos actions en actions d'une autre catégorie d'actions ou d'un autre compartiment au sein de l'ICAV. Les détails concernant la conversion des actions figurent à la section « How to convert between Sub-Funds / Classes » du Prospectus.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques supplémentaires non inclus dans l'indicateur synthétique de risque (ISR) comprennent les risques suivants : risque de liquidité, risque de contrepartie, risque opérationnel, risque d'effet de levier des investissements et risque de change. Veuillez vous référer au prospectus pour connaître les autres risques.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les montants dus, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 4 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans
Investissement de 10 000 EUR			
Minimum	Le Fonds n'est pas couvert par un régime de compensation ou de garantie pour les investisseurs, vous pouvez perdre tout ou partie du montant investi.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR6 590	EUR6 380
	Rendement annuel moyen	-34,14 %	-10,63 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR8 350	EUR8 670
	Rendement annuel moyen	-16,52 %	-3,52 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR9 890	EUR10 690
	Rendement annuel moyen	-1,12 %	1,69 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR11 820	EUR12 600
	Rendement annuel moyen	18,24 %	5,94 %

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou à votre distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre avril 2020 et avril 2024. Le scénario modéré s'est produit pour un investissement entre juillet 2016 et juillet 2020. Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre janvier 2018 et janvier 2022. Un indice de référence approprié a été utilisé lorsque le Fonds avait un historique insuffisant.

Que se passe-t-il si HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

La capacité du Fonds à effectuer les versements ne serait pas affectée par le défaut de HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A.. Les actifs du Fonds sont conservés en sécurité par le Dépositaire et sont séparés des actifs des autres Fonds. En d'autres termes, les actifs d'un Fonds sont séparés des actifs des autres Fonds et votre investissement ne peut pas être utilisé pour satisfaire les engagements d'un autre Fonds. Il existe un risque de responsabilité potentiel pour le Dépositaire en cas de perte des actifs du Fonds. Le Dépositaire est responsable en cas de négligence ou de manquement intentionnel à ses obligations.

La faillite ou l'insolvabilité du Dépositaire ou d'un autre prestataire de services peut provoquer des retards (par exemple des retards dans le traitement des souscriptions, des conversions et des rachats d'actions) ou d'autres perturbations pour les investisseurs, et il pourrait y avoir un risque de défaut. Le Fonds n'est pas couvert par un régime de garantie ou d'indemnisation des investisseurs.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- ◆ qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évoluerait de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- ◆ 10 000 EUR sont investis.

Période de détention recommandée : 4 ans Investissement de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans
Coûts totaux	351 EUR	525 EUR
Incidence des coûts annuels en % *	3,5 %	1,2 % chaque année

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,92% avant déduction des coûts et de 1,69% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer 3,10 % du montant investi. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Jusqu'à 3,10 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Dans certains cas, vous pouvez payer moins. Vous pouvez obtenir les frais réels auprès de votre conseiller financier.	Jusqu'à 310 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,41% de la valeur de votre investissement par an. Ce chiffre est une estimation, car la structure des frais a été modifiée.	41 EUR
Coûts de transaction	0,01 %* de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	1 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

Le distributeur concerné peut facturer des frais de conversion pouvant atteindre 1,00 % de la valeur nette des actifs des actions converties.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 4 ans

L'investissement dans ce Fonds convient aux investisseurs qui se positionnent sur un horizon d'investissement à moyen terme. Racheter vos participations dans le Fonds avant la fin de la période de détention recommandée n'occasionnera aucune pénalité. Des frais de sortie peuvent s'appliquer. Veuillez vous reporter au tableau « Composition des coûts » pour plus d'informations.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Les réclamations concernant le produit, le comportement de HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A. ou les personnes qui conseillent ou vendent le produit doivent être adressées par écrit à 18 Boulevard de Kockelscheuer, 1821 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, ou par e-mail à hifl.complaint@hsbc.com.

Autres informations pertinentes

*Remarque : ce chiffre est fondé sur un ensemble de données incomplet et peut donc changer. Le chiffre mis à jour sera fourni en temps voulu.

Les scénarios de performance précédents sont disponibles dans la section « Fund Centre » de notre site Internet à l'adresse <http://www.assetmanagement.hsbc.com>. Les données disponibles sont insuffisantes et ne permettent pas de communiquer des chiffres sur la performance passée.

Lorsque ce produit est utilisé comme unité de compte dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation, les informations supplémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas inclus dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et les suites en cas de défaillance de la compagnie d'assurance, sont présentées dans le document d'informations clés du présent contrat, qui doit être fourni par votre assureur, courtier, ou par tout autre intermédiaire d'assurance conformément à ses obligations légales.